

Développement territorial sous la loupe :



Ressources naturelles, gouvernance et collectivités

Refonder le développement des territoires



**83e Congrès de l'Acfas
Université du Québec
à Rimouski (UQAR)**

27 et 28 mai 2015



GRIDEQ
UQAR

Université du Québec
à Rimouski



Centre de recherche sur le
développement territorial

**CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA
EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET TERRITORIAL**

Conception de la page de couverture
Mise en page, édition et révision
Nancy Gagné, GRIDEQ-UQAR
Maude Flamand-Hubert, UQAR

Programme

Mercredi 27 mai 2015

Local K-440

Ouverture et conférence inaugurale

- 9 h 00 Mot de bienvenue
Marie-José Fortin, directrice GRIDEQ-UQAR
- 9 h 15 Valeur économique, ressources naturelles et connaissances :
de l'incorporation dans des biens à l'encastrement dans
des cultures territoriales,
Olivier Crevoisier, *Université de Neuchâtel*
- 10 h 00 Période de questions
- 10 h 30 Pause

Repères théoriques anciens et actuels

Présidente de séance : **Nathalie Lewis**, *UQAR*

- 10 h 50 Les territoires de ressources naturelles,
Serge Côté, *UQAR*
- 11 h 10 Extraction des ressources et habitation du territoire :
économie politique du mode de développement contemporain
des ressources naturelles au Québec,
François L'Italien, *Université Laval*

- 11 h 30 Trajectoires et enjeux du développement territorial face aux contingences des ressources communes et de développement durable,
Sharam Alijani, *NEOMA Business School* et **François Mancebo**
HABITER-IRCS, Université de Reims Champagne-Ardenne
- 11 h 50 Discussion
- 12 h 15 Dîner (libre)

Les territoires de ressources : construction historique et institutionnelle

Président de séance : **André Torre**, *UMR SAD-APT INRA AgroParisTech*

- 13 h 30 La co-construction des ressources,
Bernard Pecqueur, *Université de Grenoble*
- 13 h 50 Entre structures socioéconomiques et dynamisme des acteurs locaux : la gouvernance des régions-ressources,
Yann Fournis et **Marie-José Fortin**, *UQAR*
- 14 h 10 Le développement de clusters dans les régions périphériques québécoises : le cas de la forêt en Outaouais,
Guy Chiasson et **Martin Robitaille**, *UQO*
- 14 h 30 Discussion
- 15 h 00 Pause

Régulation juridique des ressources

Président de séance : **Bruno Jean**, *UQAR*

- 15 h 30 Régulation de l'accès, cogestion et régionalisation : expériences européennes et nord-américaines, **Pascal Le Floc'h**, *Université de Bretagne Occidentale* et **James Wilson**, *UQAR*
- 15 h 50 Régulation, légitimité et relations structurelles de pouvoir dans le secteur minier : regards croisés sur certaines expériences en Afrique et au Québec/Canada, **Bonnie Campbell**, *UQAM*
- 16 h 10 L'exploitation de l'hydroélectricité en région périphérique québécoise : des modèles contre le territoire, **Marie-Claude Prémont**, *ÉNAP* et **Marc-Urbain Proulx**, *UQAC*
- 16 h 30 Discussion

17 h 15 - 19 h 00

Vin d'honneur du CRDT et du CIQSS :
40 ans du GRIDEQ et lancement de publications
UQAR – K100.5 (Atrium du K)

Jeudi 28 mai 2015

Local J-463

Président de séance : **Yann Fournis**, *UQAR*

9 h 00 Est-il possible d'échapper à la malédiction des ressources dans l'Arctique? Le projet ReSDA,
Chris Southcott, *Lakehead University*

9 h 45 Discussion

10 h 15 Pause

**Action collective et capacités institutionnelles
pour la mise en valeur des ressources**

Président de séance : **Pascal Le Floc'h**, *Université de Bretagne Occidentale*

10 h 40 Les enjeux et les défis du développement territorial durable dans une région à problèmes : le cas du comté de Restigouche au Nouveau-Brunswick,
Pierre Laplante et **Majella Simard**, *Université de Moncton*

11 h 00 La multifonctionnalité de l'agriculture dans les territoires d'intensification agricole,
Patrick Mundler, *Université Laval* et **Julie Ruiz**, *UQTR*

11 h 20 Ressources naturelles et entrepreneuriat collectif : études de cas en Acadie du Nouveau-Brunswick,
Julie Guillemot, **Omer Chouinard**, **André Leclerc**, **Maurice Beaudin** et **Majella Simard**, *Université de Moncton*

11 h 40 Discussion

12 h 10 Dîner (libre)

Ressources en concurrence au sein d'espaces convoités

Présidente de séance : **Julie Ruiz**, *UQTR*

- 13 h 30 Les impacts sociaux d'une mine « nouvelle génération » et leur gestion à Malartic (Abitibi),
Geneviève Brisson, *UQAR*, **Catherine Morin-Boulais** et **Sabrina Doyon**, *Université Laval*
- 13 h 50 Le tourisme pour protéger l'environnement : une alternative au développement du secteur minier à Madagascar?,
Jessica Onitsoa Andriamasinoro et **Bruno Sarrasin**, *UQAM*
- 14 h 10 Tourisme et ressources naturelles : quelles perspectives pour les territoires non métropolitains?
Dominic Lapointe et **Jean-Phariste Pharicien**, *UQAM*
- 14 h 30 Négocier les dystopies de l'extractivisme : les Premières Nations entre l'espérance politique et les contraintes structurelles,
Martin Hébert, *Université Laval*
- 14 h 50 Discussion
- 15 h 15 Pause

Table ronde en collaboration avec le CIQSS

Président de séance : **François L'Italien**, *Université Laval*

15h30 État, austérité et régions : quelles perspectives
pour le développement territorial?
Marie-Joëlle Brassard, *Recherche Action Innovation*
Richard Shearmur, *Université McGill*
Majella Simard, *Université de Moncton*
Jean-François Spain, *Cégep de la Gaspésie et des Iles*
Jonathan Tardif, *UQO*

Conférence de clôture

Président de séance : **Bruno Jean**, *UQAR*

16 h 45 Le rôle des conflits et des négociations dans les processus de
développement des territoires,
André Torre, *UMR SAD-APT INRA AgroParisTech*

17 h 25 Mot de clôture

Valeur économique, ressources naturelles et connaissances : de l'incorporation dans des biens à l'encastrement dans des cultures territoriales

Olivier Crevoisier et Delphine Guex, Université de Neuchâtel

Dans la perspective de l'économie institutionnaliste, les ressources naturelles n'existent pas, car elles ne sont pas naturelles, mais construites par l'homme (De Gregory 1987, Kebir 2004). Les « objets » qui nous sont offerts par la nature ne deviennent ressources que grâce aux *connaissances* que l'homme développe à leur propos et pour servir ses fins.

Comprendre la manière dont des objets naturels sont insérés dans les processus économiques suppose donc de s'intéresser aux connaissances et aux processus d'apprentissage qui permettent de faire jouer ces objets dans les processus de création de valeur économique. Cette présentation porte sur les relations entre les « objets » naturels et deux types de connaissances qui entraînent des modalités de valorisation économique très différentes. D'un côté, les connaissances *substantielles* (Crevoisier, 2011/2015) permettent d'augmenter la valeur d'objets en *incorporant* davantage de connaissances. Il en est ainsi de l'acier, de l'aluminium, des plastiques ou encore des fibres de carbone utilisés pour les carrosseries automobiles. Avec la postmodernité et le développement d'une économie basée sur la culture, la valorisation de ces ressources naturelles dépend de plus en plus clairement d'un type de connaissance et de modalités de valorisation *signifiantes*, qui permettent de construire de la valeur économique non plus par l'incorporation dans des biens fonctionnels, mais par l'*encastrement* de ces ressources dans des cultures. L'exemple du paysage, valorisé par les activités touristiques, montre que la valeur résulte *du sens*, c'est-à-dire des *valeurs socioculturelles*.

Du point de vue territorial, ces deux modalités d'insertion des objets naturels dans le développement économique correspondent à des formes distinctes. *Les connaissances substantielles* permettent la valorisation des ressources naturelles par la mobilité des biens. À l'inverse, les connaissances *signifiantes* seront économiquement valorisées de plusieurs manières supposant toutes la présence physique, ou à tout le moins un lien symbolique des consommateurs avec le lieu.

Les territoires de ressources naturelles

Serge Côté, UQAR

Dans cette communication, je me suis fixé une tâche somme toute assez simple, soit celle de passer en revue le statut qu'ont les ressources naturelles dans l'appareillage théorique de certains auteurs ou courants afin d'établir ce que cela peut avoir comme conséquence sur les territoires et leur développement. Dans ce but, je ferai le tour d'un certain nombre de points de vue théoriques. J'ai retenu quatre pistes, à savoir la théorie des *staples* et ses développements ultérieurs (*post-staples*), les points de vue urbano-centrés représentés par un échantillon de trois auteurs (Boisvert, Jacobs et Polèse), les propositions des tenants du post-fordisme (perspective régulationniste) et les approches centrées sur les acteurs territoriaux. Chaque piste apporte un éclairage instructif et chacune comporte des limites. De la théorie des *staples*, il est possible de retirer qu'il n'y a pas de développement linéaire pour les territoires de ressources naturelles : leur trajectoire est parsemée de soubresauts qui se traduisent par de remarquables poussées à certains moments et par de grands reculs à d'autres. Les approches urbano-centrées soulignent les désavantages relatifs des territoires de ressources par rapport aux grandes villes disposant d'atouts nombreux. Elles ont toutefois tendance à ne pas voir que, parfois, les mêmes processus sont à l'œuvre dans les deux types de territoires et que certains ressorts de développement sont communs aux deux. Les régulationnistes mettent l'accent sur les grands acteurs qui œuvrent dans l'exploitation et la transformation des ressources naturelles, notamment l'État et les grandes entreprises. Les auteurs qui s'intéressent aux interventions des acteurs territoriaux ajoutent dans leur analyse les stratégies et initiatives des acteurs locaux tout en prenant en compte le jeu des grands acteurs. Cette perspective offre un ancrage possible pour asseoir une analyse de la gouvernance des territoires de ressources.

Extraction des ressources et habitation du territoire : économie politique du mode de développement contemporain des ressources naturelles au Québec

François L'Italien, *Université Laval*

L'irruption de grands projets d'exploitation des ressources naturelles au cours des dernières années a eu pour effet de rappeler l'ancrage du paradigme extractiviste dans l'histoire économique du Québec, mais aussi le rôle déterminant de l'économie politique internationale dans la définition des paramètres au sein desquels se posent les choix de développement des collectivités. D'une part, ces projets ont montré que ce paradigme, qui a façonné une large part de la géographie et de l'histoire régionale au Québec, peut encore aujourd'hui capitaliser sur des institutions, des pratiques et des identités territoriales qui lui sont co-extensives pour se renouveler. D'autre part, ce retour d'une dynamique extractive au Québec est contemporain des transformations des cadres institutionnels et macro-économiques survenues au cours des dernières décennies. Ces transformations, notamment induites par un vecteur de néolibéralisation des États, ont été appuyées par des processus de déréglementation et de libéralisation des marchés qui ont généré des effets de longue portée.

L'objectif de cette communication est d'analyser la dynamique dominante de développement des ressources naturelles au Québec depuis la fin des années 1990, en mettant à l'épreuve une tradition particulière d'économie politique critique, soit celle des *staples*, qui a donné lieu récemment à des développements visant à l'actualiser (*post-staples*). Cette tradition a le mérite de proposer un cadre d'analyse globale qui objective les dynamiques d'acteurs et les régulations socio-territoriales dans le contexte plus large des transformations de l'État et du capitalisme. Tout en relevant les apports de cette théorie, notamment celle de réintroduire une théorie du capital et des asymétries sociales qu'il reconduit au sein des théories du développement, nous soulignerons aussi ses limites pour penser les formes antagonistes d'appropriation de l'espace économique au Québec, ainsi que l'articulation entre les industries extractives et la financiarisation du capitalisme.

Trajectoires et enjeux du développement territorial face aux contingences des ressources communes et de développement durable

Sharam Alijani, *NEOMA Business School* et
François Mancebo, *Université de Reims Champagne-Ardenne*

Cette communication a pour objet d'examiner le développement territorial à la lumière des contingences auxquelles il est assujéti. Notre étude met en lumière l'importance des ressources naturelles et des ressources communes et leur mode de gouvernance, ainsi que les jeux d'acteurs dont font partie les communautés d'usagers, les institutions et les acteurs qui agissent au sein des territoires. Les politiques qui visent à innover et à redynamiser le territoire (espaces urbain, périurbain et agricole) doivent englober des dimensions à la fois environnementale, sociospatiale et économique. La prise en compte d'une approche holistique de l'espace territorial permet de mieux cerner les logiques opposées des acteurs et les processus multiples de son développement et de mieux évaluer les capacités organisationnelles qui en résultent. Le développement du territoire relève de représentations différentes de l'espace, du temps et des acteurs. Le territoire englobe une dimension matérielle qui résulte de son espace aménagé, une dimension identitaire ciselée par le poids de son histoire et de son patrimoine et une dimension institutionnelle et organisationnelle caractérisée par les multiples liens et rapports entre les acteurs sociaux qui l'habitent et agissent en son nom. Cette réflexion nous conduit à considérer les trajectoires multiples de transformation et de transition du territoire, ainsi que les contraintes économiques, sociales et environnementales qui les façonnent. Ces interrogations nous conduisent à procéder en deux temps. Dans un premier temps, nous tenterons d'identifier les facteurs sociospatiaux, économiques, et environnementaux qui sont susceptibles d'affecter les ressources (renouvelables et non renouvelables). Nous examinerons ensuite les contingences auxquelles le territoire est assujéti en mettant l'accent sur les politiques publiques, les institutions, les choix individuels et les actions collectives comme leviers de transformation du territoire.

Entre structures socioéconomiques et dynamisme des acteurs locaux : la gouvernance des régions-ressources

Yann Fournis et Marie-José Fortin, UQAR

Les régions québécoises organisées autour de la mono-industrie liée aux ressources naturelles ne sont plus ce qu'elles étaient : historiquement fondées sur un grand partage entre économie et société, ces « régions-ressources » sont désormais le lieu d'invention de nouveaux partages entre sociétés, ressources naturelles et technologies, qui annoncent une nouvelle répartition du pouvoir dans l'espace. Produit d'une partition dans l'espace économique entre les zones urbaines centrales, fortement diversifiées et internationalisées, et les territoires ruraux, basés sur la mono-exploitation des ressources à vocation d'exportation, ce schéma, efficacement conceptualisé par l'économie politique canadienne (les *staples*), fonctionne de moins en moins. Il convient donc de questionner le caractère « périphérique » de ces régions : au-delà de leur localisation géographique, elles participent de phénomènes contemporains, spécifiques, de nos économies mondialisées.

Dans le contexte actuel, certains estiment qu'il s'y produit une transition économique d'ampleur, parce que l'épuisement des ressources traditionnelles (forêt, pêche, mines) et l'invention de ressources nouvelles (énergie éolienne, gaz de schiste) se combinent dans les régions-ressources pour exiger la mise en place de nouveaux arrangements, plus complexes et subtils, entre économie et société. L'étude de terrain de deux projets de développement démontre la nécessité (mais aussi la difficulté) de partager l'espace, lorsqu'il est question d'introduire de nouvelles activités économiques sur les territoires. Nous insisterons en particulier sur deux dynamiques : la médiation au sein des communautés, à partir de l'exemple d'agriculteurs-citoyens mobilisés contre l'exploitation des gaz de schiste et la « traduction » socio-technique, liée à l'implantation d'un parc éolien. Il s'agira de démontrer la difficile articulation entre les intérêts particuliers et l'intérêt communautaire ou territorial.

Le développement de clusters dans les régions périphériques québécoises : le cas de la forêt en Outaouais

Guy Chiasson et Martin Robitaille, UQO

Cette communication porte une réflexion sur la mise en place d'une stratégie de grappe industrielle dans le contexte incertain de territoires périphériques dépendant de l'exploitation des ressources naturelles au Québec. Pour ce faire, nous interrogeons le cas du créneau « production et transformation du bois de type feuillu » porté par les acteurs régionaux de l'Outaouais québécois dans le cadre du programme de créneaux ACCORD du gouvernement du Québec. Nous montrerons tout d'abord certaines limites dans la construction de ce créneau, notamment une grande difficulté de favoriser la collaboration des entrepreneurs dans une démarche de développement et consolidation de la deuxième et troisième transformation. Ces difficultés ne doivent pas faire oublier que la démarche de créneau de développement a tout de même réussi à favoriser une collaboration forte entre les acteurs institutionnels autour du projet de relance du secteur forestier régional. En somme, notre analyse du créneau du bois en Outaouais nous semble révéler un autre type de grappe industrielle qui s'appuie sur ce que les économistes de la proximité qualifient de « proximité organisée ». Ce type de grappe est assez différent de celui qui prédomine dans la littérature parce que modelé par les conditions particulières des territoires dépendants des ressources naturelles.

Régulation de l'accès, cogestion et régionalisation : expériences européennes et nord-américaines

Pascal Le Floc'h, *Université de Bretagne Occidentale*
et **James Wilson**, *UQAR*

La régulation de l'accès aux ressources naturelles renouvelables se réduit fréquemment à l'alternative entre une méthode imposée par l'administration et une méthode basée sur les instruments économiques. Une abondante littérature consacrée aux pêcheries fournit des arguments en faveur d'incitations économiques, de type quotas individuels transférables. L'efficacité d'un mode de régulation de l'accès aux stocks de poissons dépend également de la nature des relations entre l'État (le niveau central) et les exploitants de la ressource (la périphérie). Les liens entre ces deux acteurs sont fortement influencés par le mode de cogestion en vigueur. Une autre clé de succès ou de l'échec de la régulation de l'accès tient dans la dévolution des mesures de gestion, c'est-à-dire le degré d'éloignement d'un modèle centralisé pour se rapprocher de politiques régionalisées. Historiquement, les pêcheries européennes relèvent d'une gestion centralisée dans le cadre de la politique commune de la pêche (PCP), mise en œuvre en 1983. Les instruments de régulation ont toutefois évolué au cours des dix dernières années, de manière concomitante à la mise en place de conseils régionaux à titre consultatif. L'article s'appuie sur une approche comparative entre le vécu récent des pêcheries européennes, sur la base du cas d'étude des eaux occidentales, et de celui plus ancien en Amérique du Nord.

Régulation, légitimité et relations structurelles de pouvoir dans le secteur minier : regards croisés sur certaines expériences en Afrique et au Québec/Canada

Bonnie Campbell, *Université de Montréal*

Cette communication propose un essai de recadrage des enjeux de « régulation, ressources naturelles et territoires » à partir de travaux que nous avons menés depuis plus d'une quinzaine d'années sur ce thème en Afrique. Ceux-ci ont été informés, entre autres, par certains apports conceptuels et théoriques qui viennent de l'expérience du Québec et du Canada dont la notion de « *free mining* » développée dans notre ouvrage *Pouvoir et régulation dans le secteur minier : leçons à partir de l'expérience canadienne* (2012). La perspective adoptée s'inspire d'approches proposées par le pluralisme juridique et l'économie politique internationale hétérodoxe et fait ressortir l'importance de la notion de rapports de « pouvoir structurel ». La présentation est organisée en trois parties. La première resitue l'expérience de mise en place de cadres règlementaires de plus en plus libéralisés depuis les 25 dernières années dans les pays riches en ressources minières d'Afrique et qui soulève des enjeux de légitimité. La deuxième résume très brièvement les stratégies pour faire face à ces enjeux et qui sont proposées à partir de différentes arènes (multilatérales, bilatérales) et acteurs (publics et privés). La troisième partie conclut avec un aperçu des prises de position et des recommandations concrètes qui émanent en ce moment d'instances africaines soit la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEANU), l'Union africaine (UA) et de responsables africains qui invitent à revoir la place et le rôle du secteur minier dans le développement économique et social.

L'exploitation de l'hydroélectricité en région périphérique québécoise : des modèles contre le territoire

Marie-Claude Prémont, *ÉNAP* et Marc-Urbain Proulx, *UQAC*

La théorie de la croissance conduite par les matières premières (*staple-led growth*) énonce plusieurs réserves à l'égard de la capacité de structuration économique des régions périphériques. Aussi, les théories spatiales de la localisation et de la polarisation nous aident à mieux comprendre l'occupation des territoires nordiques du Québec, tout en illustrant les limites à l'attractivité d'activités et à l'agglomération de facteurs en ces lieux. En plus de ces réserves et limites bien modélisées dans la littérature scientifique, notre texte démontre que les règles de l'organisation territoriale et de la fiscalité locale se conjuguent de façon à limiter le développement communautaire endogène. Nous illustrons notre propos en ciblant les trois plus grandes régions productrices d'hydroélectricité : le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, qui produisent ensemble près de 85 % de l'électricité du Québec.

Nous postulons que l'occupation du territoire dépend en partie des règles de la fiscalité locale et de l'organisation du territoire. Ces deux catégories de variables sont fixées non pas par les populations locales, mais bien par la province. Or, le Québec a imposé une règle fiscale inique par laquelle les régions ressources ne tirent aucun revenu de l'importante richesse foncière associée à la production hydroélectrique. La grande production privée d'hydroélectricité qui se limite maintenant au Saguenay-Lac-Saint-Jean produit quant à elle certains revenus fiscaux pour les municipalités d'accueil, mais les montants versés sont erratiques et découlent d'idiosyncrasies du passé qui n'ont jamais été corrigées au fil des réformes. En dépit de leurs différences, les trois modèles ont en commun d'être contre le territoire, en ce qu'ils privent les populations locales de retombées locales et régionales et inhibent la concertation régionale en matière de développement économique.

Est-il possible d'échapper à la malédiction des ressources dans l'Arctique? Le projet ReSDA

Chris Southcott, *Université Lakehead*

Malgré les suggestions posant que la société postindustrielle conduirait à une diminution de l'importance des ressources naturelles, nous avons vu au cours des 20 dernières années une augmentation de la demande de produits tels que les minéraux, le pétrole et le gaz. Selon les analystes, la production dans les domaines existants va s'intensifier, mais la production augmentera également dans de nouveaux domaines. En même temps qu'on voit une hausse de demande pour les ressources naturelles, on constate les problèmes que posent les industries extractives pour le développement économique et social des pays, régions et communautés. Depuis les années 1990, les chercheurs ont montré que, malgré une croyance intuitive que le développement des ressources naturelles augmentera la richesse et donc le bien-être des régions productrices, « une malédiction des ressources existe ».

Malgré ces problèmes observés dans le passé, il y a un grand espoir de trouver une solution à ce paradoxe afin que les industries extractives puissent effectivement aider les communautés et les régions à devenir durables. Cependant, peu d'efforts sont consacrés à la façon de procéder. Cette question est surtout importante pour les communautés dans l'Arctique canadien qui, depuis 20 ans, ont vu une croissance d'intérêts dans le développement des ressources naturelles dans leurs régions. En même temps, ils ont vu la création de nouveaux régimes politiques et économiques qui leur donnent plus de pouvoir pour contrôler de tels projets. Ils cherchent donc plus d'informations afin de mieux gérer le développement des ressources naturelles conformément à leurs intérêts. Trouver des réponses à ce défi est la raison derrière la création du projet Ressources et développement durable dans l'Arctique (ReSDA). Financé de 2011 à 2018 par le programme des Grands travaux de recherche concertée (GTRC) du CRSH, le projet est un partenariat entre les collectivités de l'Arctique et plus de 50 chercheurs associés à 29 institutions de recherche.

Les enjeux et les défis du développement territorial durable dans une région à problèmes : le cas du comté de Restigouche au Nouveau-Brunswick

Pierre Laplante et Majella Simard, *Université de Moncton*

Cette communication s'inscrit dans la foulée d'une problématique récurrente en développement territorial : celle des disparités. En raison de sa vaste étendue et de la faiblesse de sa population, le Canada se distingue par la persistance de disparités qui ont tendance à se manifester avec une plus grande acuité dans les régions situées dans l'Est du pays. Le comté de Restigouche s'inscrit dans cette perspective. Située au nord du Nouveau-Brunswick, cette région se caractérise par la persistance de nombreuses disparités socio-économiques par rapport à la province. De fait, elle est aux prises avec un sous-emploi chronique, de faibles niveaux de revenus, une dépendance à l'égard des transferts gouvernementaux, un affaiblissement de son infrastructure de services ainsi qu'avec le dépeuplement de son territoire. En outre, la crise du bois d'œuvre a affecté l'économie de cette région tributaire de l'exploitation de la forêt. Comment les acteurs du Restigouche perçoivent-ils la situation socio-économique de leur milieu? Telle est la principale question qui sert de fil conducteur à cette communication dont l'objectif consiste à analyser les enjeux et les défis du développement territorial durable dans le comté de Restigouche. Notre cadrage conceptuel s'appuie sur les notions de développement territorial durable et de représentations sociales. Au plan méthodologique, la démonstration des résultats est effectuée à partir des données de Statistique Canada et d'enquêtes sur le terrain qui révèlent une accentuation des disparités socio-économiques entre 1986 et 2006. Bien que leur appréciation diffère selon les acteurs locaux, ceux-ci admettent que leur persistance est difficilement conciliable avec un développement territorial durable et que leur résorption relève de l'État.

La multifonctionnalité de l'agriculture dans les territoires d'intensification agricole

Patrick Mundler, Université Laval et Julie Ruiz, UQTR

Au même titre que les projets industriels d'exploitation des mines ou des forêts, l'intensification de l'agriculture soulève des enjeux de durabilité pour le développement des territoires là où elle se concentre. Centrée plus spécifiquement sur les zones d'intensification agricole, la communication examine quelles sont les fonctions attendues de l'agriculture dans ces territoires et les représentations sociales de sa multifonctionnalité. À la lumière des actuels dispositifs de soutien à la multifonctionnalité de l'agriculture québécoise, nous montrons que trois instruments de l'action publique permettraient de façon complémentaire de mieux prendre en compte les attentes sociales, par nature multiformes et souvent implicites concernant l'agriculture dans les zones d'intensification : la territorialisation de l'action publique, la mise en œuvre de politiques plus intégrées, articulant logiques sectorielles et logiques territoriales, et l'application plus systématique des principes de l'écoconditionnalité.

Ressources naturelles et entrepreneuriat collectif : études de cas en Acadie du Nouveau-Brunswick

**Julie Guillemot, Omer Chouinard, André Leclerc,
Maurice Beaudin et Majella Simard, *Université de Moncton***

La population de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (N.-B.) est en grande partie située dans les territoires ruraux du Nord et de l'Est de la province. L'épuisement des ressources naturelles et le déclin démographique représentent de sérieux handicaps à la survie de ces collectivités rurales, comme en témoignent la fermeture d'écoles, d'institutions financières et la perte de nombreux autres services. Les entreprises collectives ont souvent servi d'inspiration au développement du territoire acadien en marge des principales agglomérations urbaines. À partir de trois exemples qui sont autant d'études de cas, nous montrons comment le modèle coopératif s'est adapté au développement des différentes ressources naturelles. Grâce à la concertation et aux partenariats établis avec des acteurs privés ou publics, des leaders de la coopération ont mobilisé les populations locales en vue de promouvoir un développement territorialisé et inclusif. Ces études de cas ont été réalisées entre 2010 et 2014. Des entrevues semi-dirigées, des questionnaires ainsi que des groupes de discussion ont servi d'outils d'investigation. Il se dégage que les coopératives ont servi de médiation aux transformations de l'activité économique vécues dans ces territoires.

Les impacts sociaux d'une mine « nouvelle génération » et leur gestion à Malartic (Abitibi)

**Geneviève Brisson, UQAR, Catherine Morin-Boulais
et Sabrina Doyon, Université Laval**

Cette communication entend présenter les résultats d'une étude ethnographique menée à Malartic (Abitibi, Québec) entre 2012 et 2014, et mettant au jour les changements sociaux induits par l'implantation d'une mine aurifère à ciel ouvert au sein de la municipalité. Adoptant une approche ethnographique et une méthodologie qualitative, les résultats se fondent sur 93 entrevues semi-dirigées réalisées à l'été 2012 et à l'été 2013 auprès de citoyens et d'acteurs socioéconomiques de Malartic. L'analyse prend en compte les concepts d'impacts sociaux et psychologiques (Franks, 2012), de perceptions et de représentations sociales (Moliner et al., 2002), ainsi que les principes directeurs pour la gestion du risque préconisés par la santé publique québécoise (Ricard, 2003). Dans cette communication, nous présenterons les principaux constats de la recherche tels que : l'arrivée de la mine Canadian Malartic a accru la qualité de vie pour certaines personnes et a entraîné un dynamisme communautaire; l'implantation de la mine a entraîné des impacts sociaux majeurs, dont l'accroissement des inégalités entre les citoyens; l'annonce du projet minier puis sa mise en œuvre ont entraîné d'importants impacts psychologiques; la relocalisation de plus de 200 bâtiments pour implanter la mine et la gestion de la situation par les pouvoirs locaux et la minière sont parmi les sources importantes d'impacts sociaux; la gestion des risques n'a pas été en accord avec les principes directeurs mis de l'avant par la santé publique; une majorité de répondants s'est montrée peu confiante quant à la prospérité de Malartic après la fin des opérations minières. Ces constats peuvent être mis à profit pour la suite des opérations minières à Malartic, ainsi que pour les autres projets miniers du Québec.

Le tourisme pour protéger l'environnement : une alternative au développement du secteur minier à Madagascar?

Jessica Onitsoa Andriamasinoro et Bruno Sarrasin, *UQAM*

Madagascar est connue pour ses riches ressources dans le domaine minier mondial ainsi que pour la richesse de sa biodiversité à fort taux d'endémisme, considérée comme unique au monde. Cette richesse contraste toutefois avec la situation de pauvreté socioéconomique de la population, exacerbée par les crises sociopolitiques successives. Le nouveau gouvernement élu a élaboré un Plan national de développement (PND) pour 2015-2019 porté par la vision « une Nation moderne et prospère ». Censé offrir une nouvelle orientation au développement du pays, des secteurs stratégiques ont été identifiés, à savoir : le développement de réserves touristiques (aires protégées), les grands projets miniers, les infrastructures, l'agriculture intensive et extensive incluant la pêche, les entreprises et les zones franches où se font les transferts de technologies, l'accès aux marchés mondiaux, ainsi que l'Investissement direct étranger (IDE) qu'apporteront ces secteurs et qui soutiendront cette croissance. Mais le développement du secteur minier empiète sur la préservation de l'habitat naturel et de la biodiversité. Le développement du tourisme apparaît comme une autre alternative qui peut contribuer à la préservation de l'environnement, tout en assurant la croissance inclusive et le développement durable. Il ressort de notre analyse qu'il est difficile de concilier les mines et le tourisme, et que l'écotourisme a du mal à se constituer en tant qu'alternative face au développement du secteur minier.

Tourisme et ressources naturelles : quelles perspectives pour les territoires non métropolitains?

Dominic Lapointe et Jean-Phariste Pharicien, UQAM

Le tourisme est régulièrement présenté comme une alternative pour stimuler le développement des territoires périphériques où les activités primaires traditionnelles (pêche, agriculture, foresterie, mines) sont en déclin (Hall, 2006). La dotation des territoires périphériques en espaces naturels de qualité, combinée aux faibles coûts d'entrées sur le marché touristique ainsi qu'à l'intensité de main-d'œuvre de ce secteur d'activité motivent la mise en place de projets touristiques dans les territoires périphériques (Muller et Jansson, 2006).

La valorisation de ressources naturelles par le tourisme sous-entend de ne pas aménager et d'utiliser le territoire afin de préserver les ressources naturelles existantes. Toutefois, en s'appuyant sur le fait que le tourisme est une activité économique qui ne manquera pas de faire usage de ressources existantes pour créer des richesses, il est important de se demander comment concilier l'utilisation des ressources et en même temps les conserver afin de les rendre durables? La présentation aborde cette question en faisant un retour sur le rôle des ressources naturelles dans le développement du tourisme. Par la suite, nous proposerons une approche théorique et critique pour analyser le processus de (re)production de l'espace du tourisme comme stratégie de mise en valeur des ressources naturelles.

Négocier les dystopies de l'extractivisme : les Premières Nations entre l'espérance politique et les contraintes structurelles

Martin Hébert, *Université Laval*

Cette communication vise à explorer la complexité des rapports qu'entretiennent les Premières Nations du Canada et du Québec avec les projets d'exploitation des ressources naturelles mis en place sur leurs territoires ancestraux. Plus spécifiquement, il s'agira d'explorer la portée de certains outils conceptuels, notamment l'espérance politique et la violence structurelle, pour mieux arriver à situer les modèles de développement autochtones parmi d'autres « projets » véhiculés par des promoteurs ou des mouvements sociaux d'opposition. Cette présentation prend comme point de départ les résultats d'une série de recherches menées depuis dix ans sur les rapports entre les Premières Nations et le secteur forestier au Québec. Cependant, les résultats spécifiques de ces recherches ne seront pas présentés comme tels, ils serviront plutôt de point de départ à la formulation de propositions plus générales, éclairées et discutées à partir de la littérature traitant des secteurs minier et énergétique. Un cas forestier particulier servira de tremplin à cette discussion : le litige autour des droits de coupe sur l'île René-Levasseur au début des années 2000. Cet exemple a bien illustré la complexité des stratégies autochtones, qui ont impliqué tant des alliances avec des groupes écologistes que la mise sur pied d'une entreprise forestière afin de bénéficier de la récolte du bois. Les cas discutés seront liés entre eux par une réflexion sur les articulations complexes entre l'espérance politique de nations qui aspirent à l'autodétermination et les dystopies locales souvent créées par le développement de l'exploitation des ressources naturelles.

Le rôle des conflits et des négociations dans les processus de développement des territoires

André Torre, UMR SAD-APT INRA AgroParisTech

Souvent réduite à la volonté des pouvoirs publics ou à des actions volontaristes en faveur des entreprises, la question du développement des territoires relève avant tout d'une mutation des mentalités, d'un changement des structures économiques et sociales et de la mise en œuvre de projets nouveaux. Parfois âprement négociées par les acteurs locaux, les innovations territoriales, en rupture avec les comportements routiniers, initient des changements de trajectoires productives, sociales ou institutionnelles. Elles sont soumises à l'épreuve des conflits qui contribuent, par un processus d'essais et d'erreurs, au rejet de nouveautés inadaptées aux volontés des populations et à la modification des propositions encore perfectibles ou non adoptables en l'état. C'est le processus de gouvernance territoriale, alliage de conflits et de coopération, qui permet finalement de sélectionner les innovations et de mettre en place les projets de développement pour le futur. À l'arrivée, et au-delà de tout angélisme, le développement des territoires est bien le fruit de compromis souvent laborieux, parfois longs et rarement égaux.



NOTES

Développement territorial sous la loupe : ressources naturelles, gouvernance et collectivités, refonder le développement des territoires

Le 21^e siècle s'est ouvert sur un important regain d'intérêt des États et des organisations pour les ressources naturelles. L'essor des économies émergentes, la croissance soutenue de la demande en énergies fossiles et la crise financière de 2008, laquelle a mené les investisseurs à se tourner massivement vers l'acquisition d'« actifs tangibles », font partie des facteurs importants expliquant cet engouement renouvelé pour des ressources naturelles réputées stratégiques.

Les territoires qui, comme le Québec et le Canada, abritent ces ressources voient ainsi d'imposants dispositifs d'extraction se mettre en place et (re)deviennent le support d'une activité économique centrée sur une dynamique extractive (p. ex. : sables bitumineux de l'Ouest, projets miniers du Nord québécois, etc.). En dépit de la grande séduction des retombées économiques anticipées, nombre de projets sont contestés par divers groupes et acteurs sociaux qui portent une autre vision du développement de leurs milieux de vie. Dans le cas du Québec, pensons au projet d'exploitation du pétrole et du gaz de schiste (Gaspé, Restigouche et vallée du Saint-Laurent), à la filière de l'uranium (Nord-du-Québec, Côte-Nord), aux projets de transport d'hydrocarbures par oléoduc (Est-du-Québec) et au port de Cacouna. Notons que cette résistance s'est récemment étendue aux régions centrales ainsi qu'à certaines « régions-ressources », dont l'histoire était pourtant chevillée à l'extraction des ressources naturelles.

Face à ce problème général se dessinant autour de l'exploitation des ressources, lequel pourrait exprimer une nouvelle phase du capitalisme, le colloque propose d'en creuser les contours en insistant sur cette dialectique entre grands projets et territoires.

Colloque 615 organisé par **Marie-José Fortin**, Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial, UQAR/GRIDEQ/CRDT, **Guy Chiasson**, UQO/CRDT, **François L'Italien**, Université Laval, **Maude Flamand-Hubert**, UQAR/CRDT, **Yann Fournis**, UQAR/CRDT/CRISES et **Nancy Gagné**, UQAR/GRIDEQ